

**L'ÉDUCATION EST UN DROIT,**

**PAS UN PRIVILÈGE**

**EN SITUATION DE PAUVRETÉ AUSSI**

Les élèves ne sont pas égaux à l'école. En Belgique aussi, le cadre extra-scolaire (appui des parents, accès à des livres, alimentation équilibrée, espace de travail adéquat, matériel de qualité, etc.) joue un rôle énorme qui ne met pas tout le monde à égalité. Le droit à l'éducation, c'est aussi une école qui a les moyens de donner les mêmes chances à tout le monde.

**Le droit à l'éducation est un droit humain. Chaque personne, même touchée par la pauvreté, devrait y avoir accès, partout dans le monde.**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

